

## **AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière de la susdite Ville, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Warwick le 8 septembre 2025 à 19 heures, au lieu ordinaire des sessions, soit à l'hôtel de ville situé au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville à Warwick.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**1. Demande de madame Line Savoie et monsieur Pierre Plante (2025/06) :**

Demande de madame Line Savoie et monsieur Pierre Plante concernant l'immeuble situé au 11, boulevard Beaumier, sur le lot 4 906 881 et ayant pour objet, si la demande est accordée, de permettre la construction d'une remise en cour latérale contrairement à l'article 6.1 du Règlement de zonage numéro 270-2019.

Toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande soit à la séance du conseil du 8 septembre 2025 ou soit par courriel [directiongenerale@villedewarwick.quebec](mailto:directiongenerale@villedewarwick.quebec), et ce, avant le 8 septembre 2025.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce 20<sup>e</sup> jour du mois d'août 2025.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Karine Larose", written over a horizontal line.

Karine Larose,  
Greffière